

Redressement fiscal pour Ferrero France en 2022

Par Le Figaro avec AFP

Publié il y a 26 minutes



Le montant du redressement n'a été ni confirmé ni démenti par le groupe. *MARCO BERTORELLO*

Frappé de plein fouet par un scandale de contamination à la salmonelle, Ferrero France n'a pas fini d'entendre parler de l'année 2022.

La filiale française de Ferrero (marques Kinder, Nutella) a fait l'objet d'un redressement fiscal en 2022, a-t-on appris vendredi auprès de l'entreprise, confirmant une information du média en ligne L'Informé, qui évoque la somme de 45 millions d'euros.

Le montant du redressement n'a été ni confirmé ni démenti par le groupe. Sollicitée, l'administration fiscale n'a pas souhaité faire de commentaire. Selon L'Informé, Ferrero France a dû rapatrier des fonds liés à ses activités en France depuis le Luxembourg, où se trouve le siège de l'entreprise italienne. Ce transfert faisait suite, indique la même source, à un contrôle de l'administration fiscale française portant sur plusieurs années.

«*De quoi entraîner une proposition de rectification des résultats, acceptée par l'industriel qui a donc dû rapatrier pas moins de 115 millions d'euros dans les comptes de la société tricolore. Somme sur laquelle s'est opéré un rappel d'impôt de 44,8 millions d'euros, payé en 2022*», détaille L'Informé. Interrogé, Ferrero France a indiqué avoir «*mis en œuvre la procédure de régularisation spontanée de ses déclarations de résultats imposables au titre des exercices 2015-16 à 2020-21*», après des échanges avec le fisc.

14 milliards d'euros de chiffre d'affaires au 31 août 2022

La société «*n'a fait l'objet d'aucune majoration ou pénalité fiscale*», a-t-on assuré de même source. «*À ce jour, Ferrero France Commerciale ne fait l'objet d'aucune procédure fiscale.*» Ferrero International, la maison mère du groupe, a engrangé 14 milliards d'euros de chiffre d'affaires lors de son exercice clôturé le 31 août 2022, en hausse de 10,4%, selon son site internet.

D'après le média en ligne luxembourgeois Paperjam, qui a consulté les comptes annuels de Ferrero au registre de commerce et des sociétés, le bénéfice net du géant italien (751 millions d'euros) «*a fondu de 24%*» sur un an. Le propriétaire des friandises Kinder a traversé une année difficile, avec sa mise en cause dans un scandale de chocolats contaminés aux salmonelles dans son usine belge d'Arlon, à l'approche des fêtes de Pâques.

Début avril, Ferrero avait procédé au rappel de tous les produits fabriqués sur ce site, après le signalement de dizaines de cas de salmonellose possiblement liés à la consommation de ses produits chocolatés dans plusieurs pays d'Europe. Des enquêtes judiciaires ont été ouvertes à la fois en Belgique et en France pour déterminer d'éventuelles responsabilités pénales.

À lire aussi

Le Parlement adopte la loi renforçant les fournisseurs face à la grande distribution

► [REGARDER LA VIDÉO](#)

Rheinmetall, le constructeur de chars allemand, réhabilité à la Bourse 🇫🇷

**Les «dark stores» sont désormais considérés comme des entrepôts,
d'après le Journal officiel**

